


## Demande d'adhésion à la FNACAV

### Fiche descriptive de la structure

*Merci de remplir ce questionnaire en répondant librement aux questions ouvertes et en surlignant vos réponses aux questions à choix multiples.*

*Vous pouvez compléter vos réponses en ajoutant toutes les informations qui vous semblent nécessaires.*

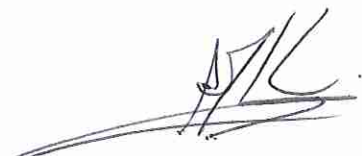
<b>Logo</b>	<p><b>Logo de la structure s'il existe:</b></p> <div style="text-align: center;">  </div>
<b>Où</b>	<p><b>-Coordonnées de la structure et du service :</b> CODASE, 21 rue Anatole France 38000 GRENOBLE</p> <p><b>-Coordonnées du lieu d'accueil du public</b> (si différent de l'adresse administrative)...<i>ces informations seront transmises aux écoutants de la permanence téléphonique à destination des auteurs de violences:</i></p> <p>CSAAVI (Centre de Soins et d'Accompagnement des Auteurs de Violences Intrafamiliales) 96 rue de Stalingrad 38000 GRENOBLE</p> <p><b>-Zone géographique sur laquelle le service est compétent:</b> Département de l'Isère</p>
<b>Qui</b>	<p><b>-Le statut de l'association ou de l'organisme:</b> Association 1901 reconnue d'intérêt général</p>

	<p><b>-L'association est-elle rattachée à une autre fédération ? Laquelle?</b> L'association est membre du Conseil d'Administration de Citoyens et Justice</p> <p><b>-L'équipe qui compose le service de prise en charge des auteur-e-s :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Personne référente du dispositif ? David ROUX, Chef de Service Pôle Socio-Judiciaire CODASE</li> <li>-Personne 'contact' avec la FNACAV? David ROUX</li> <li>-Profession des intervenants (psychologue, assistant social, médecin psychiatre, éducateur...), leur nombre et leur temps de travail. 3 psychologues cliniciens exercent au sein du CSAAVI à hauteur de 0.4 ETP, 0.3ETP et 0.3 ETP. Un psychologue de cette équipe a un surplus de 0.1 ETP pour animer les stages de responsabilisation des auteurs de violences intrafamiliales</li> <li>-Bénévolat (nombre d'intervenants, professionnels ou/et pairs-aidants).</li> </ul> <p><b>-Son fonctionnement</b> (ex : pluridisciplinarité, mise en place d'un référent pour chaque suivi, ...etc) :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>_Un personne en charge des stages de responsabilisation</li> <li>_Les trois psychologues du CSAAVI sont sur des références individuelles quant aux suivis thérapeutiques.</li> </ul>
<p><b>Pour qui</b></p>	<p><b>-Contexte de la demande :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Démarche volontaire OUI</li> <li>-Alternative aux poursuites OUI</li> <li>-Pré-sententiel OUI</li> <li>-Post-sententiel OUI</li> <li>-Autres (préciser)</li> </ul> <p><b>-Accompagnement proposé qui s'adresse aux :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Auteur-e-s</li> </ul>

	<p><b>-Capacité d'accueil et de prise en charge :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Toute personne demandeuse</li> <li>-Places limitées, si oui, à combien ? Capacité d'accueil de 100 personnes en file active</li> </ul>
<p><b>Quoi</b></p>	<p><b>-Description de l'activité du service :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Accompagnement psychologique thérapeutique</li> <li>-Stages de responsabilisation</li> </ul> <p><b>-Type d'accompagnement proposé :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Individuel</li> <li>-Collectif (à partir d'octobre 2022)</li> <li>-Les deux</li> </ul> <p><b>-Spécificité de l'accompagnement psychologique individuel:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Approche de type psychanalytique</li> <li>-Approche cognitivo-comportementale et émotionnelle</li> <li>-Approche systémique</li> </ul> <p><b>-Spécificité de l'accompagnement collectif:</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Groupes de paroles (octobre 2022)</li> <li>-Stages de responsabilisation : 4 demi-journées sur 1 mois (jeudi matin)</li> </ul> <p><b>-Outils et méthodologie de l'accompagnement psychologique (individuel et collectif):</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Entretien clinique de suivi thérapeutique</li> <li>-Supports de médiation (photolangage, ...) dans le cadre des stages de responsabilisation</li> </ul> <p><b>-Autres outils et méthodologies (accompagnement socio-éducatif, professionnel...) :</b></p>

	<p><b>-Participation financière des usagers. Oui ou non ? Oui</b></p> <p><b>Si oui, pour quels accompagnements ? Sur quelles bases ?</b></p> <p>Adhésion à l'association dans le cadre du suivi thérapeutique d'un montant de 35 euros.</p> <p>Participation variable de 10 à 250 euros pour les stages de responsabilisation selon le revenu, barème retenu par le Procureur du TJ de GRENOBLE.</p>
<b>Pourquoi</b>	<p><b>Quelles sont les visées du dispositif mis en place pour les auteur-e-s de violences conjugales et familiales ?</b></p> <p>Objectif principal de prévenir la récidive</p> <p>Approche systémique globale (l'auteur est dans un écosystème )</p>
<b>Comment</b>	<p><b>-Financement du dispositif : qui sont les financeurs ?</b></p> <p>Multifinanceurs : ARS, Métropole de Grenoble, Département de l'Isère, Ville de Grenoble, SPIP</p> <p><b>-Partenaires avec lesquels des conventions sont signées ?</b></p> <p>TPJ de Grenoble, TPJ de Vienne (en cours), SPIP, France Victimes et Solidarité Femmes Miléna</p> <p><b>-Autres partenaires avec lesquelles le dispositif collabore (ASE, CSAPA, lieux d'accueil médiatisé, CMS, CMP, SPIP...etc.) :</b></p> <p>Le dispositif peut collaborer ponctuellement avec l'ASE, le CSAPA et ponctuellement avec d'autres interlocuteurs selon les situations particulières.</p>
<b>CPCA</b>	<p><b>Faites-vous partie d'un CPCA ? Non</b></p> <p><b>Si oui, lequel ?</b></p> <p><b>Êtes-vous porteur ? antenne ? partenaire ?</b></p>

**Date et signature(s)**



**Anne-Claire MULLER**

Directrice

18.08.2022 Pôle Milieu Ouvert

CODASE